

Domaine de la spatialité : construire une description spatiale en langue étrangère

Marzena Watorek

Universidade de Paris 8 (França)

Marzena.Watorek@univ-paris8.fr

Introduction

L'expression de l'espace constitue une des tâches acquisitionnelles essentielles pour les apprenants d'une langue étrangère. En effet, l'acquisition de la référence spatiale a été beaucoup étudiée ces dernières années (cf. p.ex. CARROLL et BECKER, 1993).

Dans ce chapitre, nous illustrons le domaine de la spatialité dans la problématique de l'acquisition des langues étrangères, à travers une étude empirique interrogeant les relations entre la conceptualisation et la représentation linguistique et discursive de l'espace dans les productions des apprenants avancés, italophones du français et francophones de l'italien (cf. WATOREK, 1996a, 1998a).

Le problème de la relation entre la conceptualisation de l'information et sa formulation dans un discours cohérent est posé par le modèle de la production langagière proposé par Levelt (1989) qui sert de cadre théorique pour notre étude. Ainsi, à partir de ce modèle, nous posons la question suivante qui guidera notre réflexion : dans quelle mesure la structure de la langue dans laquelle le locuteur s'exprime influe sur l'organisation de l'information dans son discours (en ce qui nous concerne, il s'agit de l'information spatiale) ?

La comparaison du même type de discours produit par un italoophone en italien et par un francophone en français peut donc faire apparaître des différences

quant à l'organisation de l'information dans le discours, imputables aux différences linguistiques entre ces langues. Si c'est vrai, on pourrait s'attendre qu'un apprenant même avancé, maîtrisant une langue étrangère au niveau morphosyntaxique, construise un discours différent de celui d'un natif.

A la suite de cette réflexion, nous abordons dans ce chapitre deux points, en comparant les productions des locuteurs natifs de l'italien et du français avec celles des apprenants. Premièrement, nous posons la question de savoir quelle peut être l'influence de la maîtrise différente d'une langue (ici de l'italien et du français) dans le cas d'un natif et d'un apprenant sur la conceptualisation de l'information à transmettre (le choix de l'information et son organisation) ? Autrement dit, nous nous intéressons au traitement de l'information dans les productions de deux types de locuteurs : natif et apprenant. Deuxièmement, nous posons le problème de l'influence de la langue maternelle sur la production en langue étrangère. Nous abordons ainsi le problème du transfert sous un angle relativement nouveau où l'influence de la langue maternelle ne se manifeste pas forcément par des formes agrammaticales. Tout en étant grammaticales, les productions des apprenants avancés se caractérisent par une organisation discursive non native.

Afin d'aborder ces problèmes, nous basons notre étude sur les données orales obtenues auprès des locuteurs natifs du français et de l'italien, et des apprenants italophones du français et francophones de l'italien (10 sujets par groupe) qui ont décrit une affiche représentant une ville¹. La consigne « décrit cette affiche à quelqu'un qui ne la connaît pas et qui doit la dessiner à partir de ton enregistrement » incite la production d'un texte descriptif à visée spatiale se prêtant particulièrement bien à l'étude de l'expression de l'espace, en l'occurrence de l'expression de la localisation spatiale. Ce type de texte que l'on appellera la *description spatiale statique* a été relativement bien décrit dans Watorek 1996a. Nous rappellerons plus loin les caractéristiques de ce discours pour le besoin de démonstration de nos résultats.

L'organisation de ce chapitre permettra au lecteur de se familiariser d'abord avec les notions clés et les modèles que nous avons appliqués dans notre analyse. Ainsi, dans la section 1 nous présentons la manière dont nous comprenons la notion d'espace, et dans la section 2 le cadre théorique dans lequel se situe notre recherche. Ensuite, nous passerons à l'exposition des résultats obtenus (section 3). Nous présenterons les productions des apprenants en deux temps. Dans la section 3.1, il s'agit de réfléchir sur l'influence de la maîtrise différente de la langue dans le cas d'un natif et d'un apprenant sur le processus de la construction du discours allant de la conceptualisation du message vers sa formulation. Le problème de l'influence de la langue maternelle sur la production en langue étrangère est présenté dans la section 3.2.

1. La notion d'espace

Nous considérons dans ce travail la notion d'espace linguistiquement accessible, sous-jacente à des énoncés simples et courants. Il s'agit de la conception de l'espace qui est à la base des perceptions et des comportements quotidiens et qui est important pour la description des structures spatiales dans les langues naturelles. Un

tel espace possède une double structure. D'une part, il existe une structure topologique simple où un sous-espace occupé par un objet est inclus entièrement ou partiellement dans un autre sous-espace occupé par un autre objet. D'autre part, une structure relevant des trois dimensions : verticale, horizontale et transversale, donne lieu aux distinctions : dessus/dessous ; droite/gauche ; devant/derrière. Dans le cas de la structure topologique, les relations entre les sous-espaces sont étroitement liées aux relations entre les objets qui les délimitent. En revanche, dans le cas de la structure relevant des trois dimensions, le rôle des entités pour la définition des sous-espaces diminue en faveur du système des axes orthogonaux. En tenant compte de cette double structure de l'espace, nous parlerons ainsi des relations spatiales topologiques et des relations spatiales projectives.

Les relations topologiques s'établissent entre l'espace occupé par un objet de référence (le *relatum*) et celui occupé par un objet à localiser (le *thème*)².

Les relations projectives relèvent de l'organisation de l'espace imposée par le système des axes coordonnés d'une entité asymétrique qui donne une orientation à ce système (l'*origo* de BÜHLER, 1934). Dans ces relations spatiales, un thème est situé par rapport à deux points de référence : l'*origo* et le *relatum*, qui peuvent ou non coïncider, et qui diffèrent d'un point de vue fonctionnel. Il existe deux manières d'interpréter les relations projectives : intrinsèque et déictique. L'interprétation déictique relève de la perspective du locuteur déterminant les relations spatiales. Dans le cas de l'interprétation intrinsèque, les relations spatiales sont conditionnées par la perspective d'un *relatum* orienté, c'est-à-dire, possédant au moins une des trois dimensions. Considérons l'exemple suivant pour illustrer ces deux interprétations :

ex (1)

à gauche de la dame il y a un garçon.

Selon l'interprétation intrinsèque, « à gauche » réfère à l'espace qui correspond au côté gauche de l'entité-*relatum* « la dame », et non de celui qui regarde la scène. On ne note donc que deux participants dans cette relation : le thème et le *relatum* (relation à deux termes, cf. VANDELOISE, 1986). Si on interprète la même situation de façon déictique, « à gauche » est cette fois-ci le côté gauche du locuteur et il s'agit d'une relation à trois termes : le thème, le *relatum* et le locuteur (relation à trois termes, cf. VANDELOISE, 1986).

2. Entre la conceptualisation et la formulation

Notre étude se situe dans la problématique de la production langagière telle qu'elle est définie dans le modèle proposé par Levelt (1989). Par ailleurs, nous adoptons le modèle de la *Quaestio* (cf. KLEIN et von STUTTERHEIM, 1987, 1991 ; von STUTTERHEIM et KLEIN, 1989) comme perspective de l'analyse du discours.

Le processus de la production langagière voire de la construction du discours, est présenté par Levelt comme se décomposant en trois opérations. D'abord, le locuteur définit ses intentions communicatives, sélectionne les informations et les linéarise, en suivant des principes de linéarisation (cf. LEVELT, 1981, 1982). Cet

ensemble d'activités mentales où le locuteur fait des choix quant à l'ordre de l'information à exprimer constitue la première opération, la *conceptualisation*. A l'issue de cette opération on obtient une structure conceptuelle, *message préverbal*, qui va recevoir une forme linguistique lors de l'opération de *formulation* consistant à l'encodage grammatical et phonologique, et qui donne lieu au *discours interne*. Le discours interne réalisé, à son tour, à l'aide des organes articulatoires (opération d'*articulation*) devient le *discours externe*.

Cette manière d'approcher la production et la construction d'un discours mène à poser le problème de l'interaction entre la conceptualisation et la formulation, annoncé dans l'introduction de ce chapitre : la structure de la langue activée dans la formulation contraint-elle la conceptualisation de l'information ?

Le modèle de la *Quaestio*, complémentaire à celui de Levelt, fournit des outils d'analyse du discours, et permet de reconstruire le processus de production du discours. Ce modèle voit la structure d'un texte cohérent comme une question globale, la *quaestio*, à laquelle répond le texte produit par un locuteur. Cette question peut être soit explicite, soit implicite car souvent elle n'est pas clairement posée. C'est l'interprétation que le locuteur donne à un énoncé - s'agissant d'une tâche verbale complexe, cet énoncé constitue la consigne - dans le contexte donné qui détermine la réponse (le texte). La *quaestio* doit être reconstruite à partir des performances des locuteurs face à une consigne invariable. Du point de vue du locuteur la *quaestio* constitue une interface entre son intention communicative et la forme linguistique qui réalise cette intention, et elle détermine dans un sens plus large la façon dont l'information est sélectionnée et linéarisée (cf. LEVELT, 1989).

La *quaestio* définit la distribution de l'information entre la structure principale (la trame) et les structures secondaires (l'arrière-plan) du texte, les énoncés répondant directement à la *quaestio* constituant la trame du texte. Par exemple, dans le type de texte qui nous concerne, la *description spatiale statique*, la *quaestio* peut être formulée de façon suivante : « qu'est-ce qu'il y a en L ? » où L réfère à l'ensemble de l'espace à décrire. La trame de ce type de textes se décompose en énoncés dont chacun répond à une des questions :

- qu'est-ce qu'il y a en L_1 ?
- qu'est-ce qu'il y a en L_2 ?
- qu'est-ce qu'il y a en L_n ?

Par ailleurs, la *quaestio* détermine la structure topique/focus des énoncés de la trame, à savoir la répartition de l'information au niveau de l'énoncé entre le constituant topique et le constituant focus. Le topique est l'ensemble d'alternatives ouvert par la *quaestio*, parmi lesquelles une sera spécifiée. Cette spécification correspond au focus de l'énoncé de la trame. Dans le cas du texte descriptif, l'information spatiale référant à l'un des intervalles spatiaux (délimité par une entité-relatum), étant présupposée par la *quaestio*, fait partie du topique des énoncés de la trame. Ainsi, l'ensemble d'alternatives ouvert par la *quaestio* correspond à une série d'entités-thèmes à localiser dans un des intervalles délimités par une entité-relatum. Le locuteur spécifie un des thèmes, ce qui constitue le focus de l'énoncé. Prenons un énoncé type de la trame : « à

côté de la fontaine il y a un arrêt de bus » constituant la réponse à la *quaestio* « qu'est-ce qu'il y a en Ln+1 ? ». L'espace correspondant à « à côté de la fontaine » fait partie du topique. Par rapport à cet intervalle spatial on spécifie un thème qui s'y trouve « un arrêt de bus », celui-ci faisant partie du focus de l'énoncé.

L'information exprimée par le locuteur à la suite de la *quaestio* est organisée dans un texte cohérent en fonction des différents domaines référentiels : celui du temps, de l'espace, des entités, des procès et de la modalité. La *quaestio* détermine les domaines pertinents pour l'organisation de la structure principale dans un type de texte donné. Les domaines des entités et de l'espace sont essentiellement pertinents pour la description spatiale statique. Le déroulement de l'information à travers le texte des domaines référentiels concernés correspond à ce que Klein et von Stutterheim appellent le *mouvement référentiel*. Il s'agit du maintien vs changement de l'information d'un énoncé à l'autre. L'exemple suivant illustre des mouvements référentiels les plus importants attestés dans la description spatiale statique.

ex (2)

1: au milieu	il y a	une place
<i>Topique - Relatum1</i>		<i>Focus - Thème1</i>
2: où	il y a	un kiosque à journaux
<i>Topique - Relatum2</i>		<i>Focus - Thème2</i>
3: sur cette place	il y a	une fontaine avec une statue
<i>Topique - Relatum2</i>		<i>Focus - Thème3</i>
4: à côté de la fontaine	il y a	un arrêt de bus
<i>Topique - Relatum3</i>		<i>Focus - Thème4</i>

En ce qui concerne le domaine des entités-relata, on observe deux types de mouvement référentiel : le *maintien exacte* du même relatum du topique d'un énoncé en topique de l'énoncé suivant, et le *glissement* d'une entité du focus d'un énoncé en topique d'énoncé suivant. Ainsi, l'information peut être maintenue de façon exacte du topique d'un énoncé en topique de l'énoncé suivant. Par exemple, en topique de l'énoncé 2 et 3, le relatum correspond à la même entité 'place'³. Le *glissement* du référent du focus en topique se caractérise par le fait que le thème introduit en focus d'un énoncé devient le relatum maintenu en topique de l'énoncé suivant. Par exemple, le thème 'place' introduit en focus de l'énoncé 1 est maintenu comme relatum en topique de l'énoncé 2. De même que le thème 'fontaine' glisse du focus de l'énoncé 3 en topique de l'énoncé 4 où il est maintenu comme relatum.

Pour ce qui est du domaine de l'espace, on observe le *maintien exacte* lorsque le même intervalle spatial est référé en topique de deux énoncés comme c'est le cas dans les énoncés 2 et 3. On note également le *décalage* au niveau de la référence à l'espace, ce qui est le plus souvent lié au glissement d'une entité thème du focus en topique. Ce cas de figure est illustré dans les énoncés 3 et 4. L'intervalle spatial en 4 'à côté de la fontaine' n'est pas complètement distinct de celui référé en topique de 4 ('sur cette place'). Le décalage est donc un type de maintien de l'information qui se caractérise par un lien entre deux informations remplissant le même domaine référentiel dans deux énoncés successifs sans qu'il ait maintien complet de cette information.

Et finalement, en ce qui concerne le domaine des entités-thèmes, exprimées en focus de l'énoncé, on observe régulièrement le changement de la référence : les entités référées changent dans les énoncés successifs de la trame.

3. Organisation de l'information spatiale dans un discours descriptif en langue étrangère

La comparaison de la construction du discours par les locuteurs natifs dans leur langue maternelle et par les apprenants avancés en langue étrangère fait apparaître des différences notamment en ce qui concerne des phénomènes de *simplification* de l'information à transmettre dans le cas des productions des apprenants. Notre étude contribue donc à la description de ce que l'on propose d'appeler le «traitement prototypique» (cf. WATOREK, 1996b) d'un type de discours donné : la *description spatiale statique* (cf. 3.1.)

En ce qui concerne le rôle de ce qui relève de l'organisation spécifique de l'italien et du français dans la construction par l'apprenant du nouveau système, la comparaison des productions des apprenants italophones en français d'une part, et des francophones en italien d'autre part, nous a permis d'identifier quelques phénomènes liés à l'influence interlinguistique, là où il n'y a pas de correspondance entre les deux systèmes (cf. 3.2.).

3.1. L'influence du niveau de la maîtrise de la langue sur la production du discours

La comparaison entre les productions en langue maternelle par les locuteurs natifs et les productions en langue étrangère par les apprenants avancés nous a permis d'identifier un mouvement allant d'une façon très *élaborée* de répondre à la quaestio (dans le cas des textes en langue maternelle) vers une façon *moins élaborée* (dans le cas des textes en langue étrangère).

Le premier type de discours se manifeste par une cohésion due à la mise en oeuvre des moyens spécifiques d'encodage de la localisation spatiale, moyens grammaticalisés partiellement spécifiques pour chaque langue (expressions locatives : prépositions, adverbes), permettant d'introduire, de maintenir et de développer l'information dans des domaines référentiels des entités et de l'espace. Ces discours se caractérisent par une façon explicite et synthétique d'exprimer l'information à transmettre.

Le deuxième type de discours est plus *iconique* et plus analytique. Le rôle des catégories grammaticales spécifiques pour l'encodage de l'état spatial est moindre. L'explicitation des liens entre les énoncés laisse plus souvent la place à l'implicite et/ou au développement des moyens non spécifiques tels que les moyens spatio-temporels *puis/ après*, les particules de portée *aussi/ encore*.

Ce mouvement du syntaxique vers l'*iconique* évoque les tendances qui se dégagent des études sur l'acquisition de LE (KLEIN & PERDUE, 1997) et sur l'attrition de LE (STARREN, 1994).

Perdue (1993), constate à propos des productions des apprenants débutants

que la «mise en mots» reflète la conceptualisation la plus neutre de la tâche. Le «lecte de base», étape obligatoire pour tous les apprenants, est un compromis entre la conceptualisation de la tâche complexe qui constitue la construction d'un type de discours et les moyens linguistiques disponibles. Cet auteur reprend à ce propos le terme de «traitement prototypique» d'une tâche, proposé par von Stutterheim (1992).

A travers la comparaison des productions en langue maternelle et en langue étrangère nous avons contribué à la caractérisation des spécificités de la production d'apprenants avancés. En reprenant la notion de «traitement prototypique», nous proposons une description plus détaillée du mouvement du prototypique vers le syntaxique dans le cas du discours descriptif spatial.

Caractériser le «traitement prototypique» de la tâche de description spatiale revient à établir une façon minimale d'organiser l'information par rapport à cette tâche (le lecte de base).

Compte tenu des analyses effectuées, on observe une *simplification* du poids de l'information à transmettre, ce qui implique une adaptation de la conceptualisation de la tâche aux moyens linguistiques disponibles les plus opératoires dans le lecte de l'apprenant avancé.

La quaestio reconstruite à partir des performances des locuteurs (qu'est-ce qu'il y a en L ?) implique une réponse avec au moins deux mentions : celle du lieu délimité par un référent-relatum et celle de l'entité-thème. On peut envisager deux schémas de réponse minimale.

(i) Etant donné que le lieu est présupposée par la quaestio, s'agissant de l'espace du tableau, la mention de lieu constituant l'information de topique peut être laissée implicite. La réponse contient donc uniquement l'information de focus référant à des entités-thèmes introduites et localisées successivement dans l'espace du tableau. Dans ce cas on aboutit à une description se présentant comme une liste de référents-thèmes ce qui met en jeu des moyens non spécifiques pour l'encodage de l'état spatial tels que par exemple les particules *aussi/encore*.

(ii) Le locuteur peut également exploiter la structure linéaire intrinsèque du tableau à décrire ou projeter une structure temporelle sur la configuration spatiale complexe. Ainsi, il juxtapose des entités parmi lesquelles chaque nouvelle entité-thème exprimée en focus a comme relatum l'entité-thème exprimée en focus de l'énoncé précédent. Ce schéma renvoie à la temporalité discursive impliquant l'emploi des moyens spatio-temporels tels que *puis*.

Dans les deux cas, on constate que l'information de focus est la réponse directe à la quaestio.

Bien que ces deux schémas n'apparaissent pas tels quels dans les descriptions analysées, il est à remarquer qu'ils sont plus saillants dans les textes en langue étrangère. Plus ces schémas sont saillants dans le discours, plus on voit que les moyens utilisés vont vers le traitement analytique (décomposition des opérations d'énonciation complexe en opérations plus simples) qui tend à laisser l'information de focus en dernier (réponse directe à la quaestio), ce qui aboutit à la conceptualisation prototypique de la tâche, caractéristique du lecte de base. On rejoint donc Perdue (1993, 14) qui constate qu'« on peut dire que, pour un type de texte donné, des moyens linguistiques sont développés strictement en fonction de la quaestio à laquelle il 'répond'».

Nous montrerons comment le traitement de l'information varie selon la mise en oeuvre différente, par les apprenants et par des locuteurs natifs, des moyens linguistiques que nécessite la tâche de la description spatiale. Nous illustrons l'influence de la maîtrise de la langue sur le traitement de l'information à travers deux points :

- le caractère opératoire de la construction à verbe existentiel au détriment de celle à verbe lexical (3.1.1.) ;
- l'utilisation des moyens non spécifiques pour la localisation spatiale (3.1.2.).

3.1.1. Le caractère opératoire de la construction à verbe existentiel

L'analyse de l'ensemble de données montre que les énoncés de la trame dont la structure informationnelle (cf. supra, section 2) correspond à l'expression de la localisation spatiale (l'emplacement d'un thème par rapport à un relatum) sont encodés linguistiquement de façon majoritaire grâce à la construction à verbe existentiel (« il y a » en français et « c'è/ci sono » en italien) : Complément circonstanciel de lieu (CC de lieu) + Verbe existentiel (V exist) + Syntagme nominal (SN). Dans cette construction le complément circonstanciel est exprimé par un syntagme prépositionnel (SPREP) et/ou adverbial (Sadv) qui encode l'intervalle spatiale. Selon qu'il s'agit d'un SPREP ou d'un Sadv la référence à l'entité-relatum qui délimite cet intervalle spatial est explicite ou implicite (p.ex. SPREP : 'dans la maison' vs Sadv : 'dedans'). Le SN postposé au verbe réfère au thème, entité à localiser.

ex (3)

français : en bas il y a un homme qui travaille au marteau-piqueur

italien : sotto c'è un uomo che lavora con martello pneumatico

Cependant, le pourcentage d'emploi de la structure à verbe existentiel, augmente dans les textes en langue étrangère au détriment d'autres structures plus *élaborées* telles que celles à verbe lexical. Le tableau 1 montre cette augmentation du pourcentage des énoncés de la trame construits selon le schéma à verbe existentiel, calculé par rapport au total des énoncés de la trame.

tableau 1

SPREP/SADV + V existentiel + SN			
locuteurs natifs		apprenants	
italophones	francophones	ita > fra	fra > ita
62.5 %	58%	75.2%	68.5%

La scène décrite dans l'exemple 3 à l'aide de la structure à verbe existentiel, peut être exprimée avec un verbe lexical comme dans l'exemple 4.

ex (4)

français : en bas un homme travaille au marteau-piqueur

italien : sotto un uomo lavora con martello pneumatico

La structure à verbe lexical implique une façon plus synthétique d'exprimer l'information en intégrant l'information de l'arrière-plan dans un énoncé de la trame. Dans l'exemple (4) l'information de l'arrière-plan concernant l'action accomplie par l'entité-thème 'homme' est intégrée dans l'énoncé-même de la trame. Face à cette structure, celle à verbe existentiel présente des avantages qui justifient son caractère opératoire pour les apprenants. Grâce à *Sprép* + *Vexist* + *SN* le locuteur exprime dans un énoncé uniquement l'information relative à la localisation spatiale, l'information de l'arrière-plan étant exprimée dans un autre énoncé indépendant. Dans l'exemple 3 l'information de l'arrière-plan référant à l'action accomplie par l'entité-thème est exprimée dans un énoncé constitué par la subordonnée relative ('qui travaille ...'). Le renversement de l'ordre Sujet - Verbe avec la construction à verbe existentiel a un autre avantage. L'information de focus peut être gardée en dernier. En effet le thème exprimé par SN-sujet dans la structure à verbe lexical, est exprimé dans celle à verbe existentiel par le SN postposé au verbe.

Par ailleurs, en exploitant des conditions telles que le maintien exact de la référence à l'espace, le locuteur peut laisser implicite l'information de topique. On note donc la *simplification* voire la *réduction* au minimum de la structure de l'énoncé, ce qui aboutit à la structure minimale à verbe existentiel (*Vexist* + *SN*) où le syntagme prépositionnel ou adverbial a été omis. Ainsi, on peut garder uniquement la réponse directe à la *quaestio*, expression de focus : la référence à l'entité-thème. L'exemple ci-dessous illustre ce type de descriptions.

ex (5)

- 1: au milieu de la feuille il y a une place
- 2: où on trouve des marchands des légumes
- 3: il y a une fontaine
- 4: il y a aussi des enfants qui jouent (...)

L'emploi des énoncés existentiels minimaux (énoncé 3 et 4 dans l'exemple 5, ci-dessus) fait apparaître un de deux schémas de la réponse minimale à la *quaestio* (cf. supra, 3.1.). Il s'agit d'une liste de thèmes à localiser dans le même lieu maintenu implicitement. L'emploi des énoncés existentiels minimaux est lié à la sélection, parmi des relata potentiels, de celui dont les traits physiques favorisent des relations topologiques d'inclusion simple (p.ex. la place, les bâtiments, les rues, la feuille etc.). Ainsi, le *relatum* et l'espace qu'il délimite peuvent assurer l'emplacement d'une série d'entités-thèmes et être par conséquent gardés constants et donc laissés implicites dans une suite d'énoncés.

L'énoncé existentiel minimal permet donc d'assurer le lien intratextuel sans que le locuteur ait besoin de recourir à des moyens spécifiques d'expression de la localisation. Par ailleurs, on assiste à la mise en oeuvre des moyens non spécifiques pour l'encodage spatiale tels que la particule de portée additive 'aussi/anche' (cf. KÖNIG, 1991). L'énoncé 4 de l'exemple 5 ci-dessus montre cet emploi grâce auquel la cohésion discursive est renforcée et l'intervalle spatial est référé de façon indirecte.

3.1.2. Les moyens non spécifiques pour l'encodage de la localisation spatiale

Des apprenants et des locuteurs natifs dans les productions que nous avons analysées, emploient essentiellement deux types des moyens non spécifiques pour l'expression de la localisation spatiale : les particules de portée additives 'aussi/anche' et 'encore/ancora' (dont l'analyse très détaillée est fournie par WATOREK et PERDUE, 1999), et les moyens spatio-temporels que nous présentons dans cette section.

De façon générale, ces moyens non spécifiques employés par les apprenants jouent un rôle important quant au renforcement de la cohésion du texte, tandis qu'employés par les locuteurs natifs, ils ne sont qu'un sous-ensemble d'autres moyens contribuant à la cohésion du discours.

Nos analyses montrent que les apprenants, contrairement aux natifs, tendent à structurer leur discours en respectant l'ordre intrinsèque de l'affiche. L'expression spatio-temporelle a donc la valeur de marqueur discursif et celle d'anaphore spatiale. En revanche, les locuteurs natifs construisent leurs discours en tenant compte des liens spatiaux des entités/sous-espaces référés dans le texte, ainsi qu'indépendamment de la structure intrinsèque de l'affiche. Ce fait explique pourquoi les locuteurs natifs explicitent systématiquement l'intervalle spatial avec l'emploi de l'expression spatio-temporelle dans le contexte de la rupture référentielle tandis que les apprenants tendent à le laisser implicite.

La construction du texte indépendamment de l'ordre de la structure à décrire fait apparaître un degré plus élevé d'organisation du discours. C'est comme dans le cas du récit où la structuration minimale consiste à faire correspondre l'ordre dans lequel les événements relatés se sont passés à l'ordre des segments du discours. Tout renversement de la chronologie implique le recours à des *organisateur*s discursifs plus spécifiques pour structurer le texte à des fins communicatives précises.

L'omission de l'expression locative dans les textes des apprenants est systématique lorsqu'il s'agit de la rupture référentielle due au passage d'un sous-espace global délimité par une entité-relatum majeure (les rues, la place, les bâtiments) à un autre. Comparons deux exemples : le premier appartenant à la description faite par un natif (ex 6) et le deuxième tiré d'un texte en langue étrangère (ex 7).

ex (6) locuteur natif :

- ensuite dans une autre rue il y a des gens.

ex (7) locuteur non natif :

- et après il y a un autre immeuble.

- où il y a un homme.

Les locuteurs natifs introduisent une nouvelle entité comme relatum directement en topique de l'énoncé. En revanche, l'omission de l'expression locative privilégiée par les apprenants implique la nouvelle information relative à l'entité majeure en focus de l'énoncé. Au lieu de synthétiser l'information à transmettre en exprimant la nouvelle entité majeure comme relatum en topique, l'apprenant introduit la nouvelle entité d'abord en focus et ce n'est qu'ensuite qu'elle devient le relatum maintenu en topique

de l'énoncé suivant. On assiste donc dans ce cas à une décomposition des opérations d'énonciation impliquant la nouvelle information en focus de l'énoncé.

L'expression spatio-temporelle dans de tels cas apparaît toujours dans un énoncé existentiel minimal. Elle marque le passage à un nouveau segment du texte d'une part, et est également employée comme expression locative exprimant des relations topologiques de voisinage (anaphore spatiale). Etant donné que les apprenants respectent l'ordre intrinsèque de l'affiche, voire l'ordre des entités majeures telles qu'elles sont représentées sur l'affiche, l'expression spatio-temporelle marque un lien spatial entre la nouvelle entité en focus et la dernière entité majeure mentionnée dans le co-texte. L'exemple ci-dessous, provenant d'une description en français langue étrangère, illustre cet emploi de l'expression spatio-temporelle.

ex (8) apprenant italoophone du français

2: à gauche nous avons un immeuble jaune.

(la description détaillée de l'intervalle spatial «à gauche» suit ce premier énoncé)

9: et après il y a un autre immeuble.

(«après» relie la nouvelle entité majeure «immeuble» avec la précédente «immeuble jaune» et marque le passage à un autre segment du texte qui correspond à l'espace adjacent à celui introduit en 2 «à gauche» et décrit dans 2-9)

12: après il y a un pont et une rivière.

(«après» relie la nouvelle entité majeure «pont et rivière» avec la dernière entité majeure dans le co-texte «immeuble» en 9 et signale la transition à une autre séquence du texte, celle-ci correspondant toujours à l'espace adjacent à celui décrit de 9 au 12, délimité par «immeuble» en 9).

Avec l'emploi des expressions spatio-temporelles chez les apprenants, on retrouve le deuxième schéma de réponse minimale à la *quaestio* (cf. supra, 3.1.) relevant de l'exploitation de la structure spatiale linéaire de l'affiche et de la projection d'une structure temporelle sur la configuration spatiale complexe.

L'emploi des énoncés existentiels minimaux et des moyens d'expression spatio-temporels permet d'assurer la cohésion du texte lorsque le locuteur suit l'ordre intrinsèque de l'affiche. Ainsi, on peut dire que le choix des moyens linguistiques les plus opératoires pour l'apprenant (structure minimale à verbe existentielle) implique l'élaboration de moyens non spécifiques (expressions spatio-temporelles) ainsi que le choix conceptuel de garder la suite spatiale intrinsèque à l'affiche.

3.2. L'influence de la langue maternelle sur la production du discours en langue étrangère

La comparaison des productions des locuteurs natifs de deux langues (l'italien et le français) avec celles des apprenants de ces langues, montre le rôle de la spécificité de la langue maternelle et de la langue étrangère aux stades avancés de l'acquisition où les apprenants tendraient à identifier «ce qui rapproche et ce qui diffé-

rence deux langues du point de vue de la sélection et de la délimitation des concepts grammaticaux» (JAKOBSON, 1963, 81).

Nous proposons d'interpréter les exemples portant des traces de l'influence interlinguistique attestées dans les discours des apprenants en les situant par rapport aux études sur le transfert (KELLERMAN, 1979, 1980), aux études sur le rôle de la langue maternelle dans la construction du nouveau système (GIACOBBE, 1990) ainsi qu'aux études sur l'influence de la structure de la langue sur l'organisation conceptuelle du discours (CARROLL et von STUTTERHEIM, 1993, 1997). On peut également tenter d'expliquer les exemples en question en se référant aux travaux de Jakobson (1963).

L'intervention ou le recours à la langue maternelle et les manifestations de l'activité de l'apprenant visant le rapprochement entre sa langue maternelle et la langue étrangère surgissent de nos analyses dans les cas suivants :

- l'utilisation de certaines expressions locatives ;
- la construction de la forme verbale existentielle ;
- l'utilisation du cadre syntaxique à verbe non spécifiques pour l'expression de l'état spatial.

Nous discutons ici le premier cas à titre d'exemple, d'autres cas étant présentés de façon détaillée dans Watorek 1996a. A partir de l'analyse de l'utilisation, en italien et en français langue maternelle et en italien et en français langue étrangère, d'une des expressions locatives encodant des relations spatiales sur l'axe vertical : *sous/sotto*, nous montrerons le rôle de la spécificité des langues en présence dans la construction du nouveau système par l'apprenant.

La préposition *sous* n'est pas attestée dans les textes des apprenants italophones du français. L'analyse des configurations spatiales qui favorisent l'emploi de cette expression permet de constater que ces apprenants utilisent pour encoder ces configurations l'expression *en bas*. On note donc une sur-généralisation de *en bas*, dont la transparence (en italien *in basso*) est probablement une des raisons.

En revanche, l'utilisation de *sotto* par les francophones apprenant l'italien peut être vue comme le résultat du transfert des traits propres au fonctionnement de *sous*, équivalent lexical de cette expression dans leur langue maternelle, français. Kellerman (1979, 1980, 1995) soutient que l'apprenant, en rapprochant des formes de la langue maternelle et de la langue cible, détermine les contraintes de leur transférabilité. Il se crée une «psychotypologie», c'est-à-dire qu'il évalue la distance ou la proximité entre deux langues en présence. Chaque forme de la langue maternelle jugée marquée est traitée comme spécifique de la langue et non transférable, les éléments jugés neutres étant transférables à la langue cible.

Sotto, expression à régime facultative, peut être employé en italien soit transitivement avec le relatum explicite, soit de façon intransitive, le SN référant au relatum étant omis.

ex (9)

a sinistra c'è una casa

sotto il balcone c'è un negozio

sotto c'è un negozio

Sotto dans les productions en italien langue étrangère n'est employé que de façon transitive. Il n'apparaît que dans le contexte des relations spatiales sur l'axe vertical vers le pôle négatif propre à l'emploi de *sous* que l'on peut définir comme « thème plus bas que le relatum qui potentiellement empêche l'accès à la perception du thème, le contact entre le thème et le relatum étant facultatif ».

ex (10) apprenant francophone de l'italien
sotto il balcone ci sono [brike]

En revanche, *sotto* se caractérise en italien par un contenu sémantique plus large et exprime donc à part les mêmes relations spatiales que *sous*, les relations qui se résument dans la formule suivante : « le thème dans la partie inférieure du relatum ».

Considérons deux énoncés suivants en italien contenant *sotto* dont le premier encode des relations spatiales de type « thème plus bas que le relatum qui potentiellement empêche l'accès à la perception du thème, le contact entre le thème et le relatum étant facultatif », et le deuxième les relations de type « le thème dans la partie inférieure du relatum ».

ex (11)
1: sotto il balcone c'è un negozio
2: sotto il palazzo c'è un negozio.

En français l'emploi de *sous*, n'est valable que pour le premier énoncé.

ex (12)
1: sous le balcon il y a un magasin.
2: * sous le bâtiment il y a un magasin.

L'énoncé 2 serait valable dans le cas d'une autre configuration spatiale où le magasin se trouvait dans le sous-sol du bâtiment.

On peut donc envisager un traitement de *sotto* par les apprenants francophones qui mène au rapprochement de deux formes: *sotto* et *sous* dont le résultat est le transfert de ce qui est neutre, et donc partagé par les deux expressions. Ainsi, l'emploi de *sotto* en italien langue étrangère est contraint par les traits caractéristiques que *sotto* et *sous* partagent dans deux langues. Il est toujours employé transitivement (*sous* étant une expression obligatoirement transitive où le relatum explicite est nécessaire) et exprime uniquement une partie de son contenu sémantique, à savoir les relations spatiales encodées par *sous*.

L'utilisation de *sous/sotto* par les apprenants peut être également discuté à la lumière de la thèse avancée par Jakobson (1963) selon laquelle il est plus difficile de rester fidèle à l'original lorsqu'il s'agit de traduire d'une langue où une catégorie n'existe pas dans une autre où elle existe.

Utiliser l'expression d'un concept spatial qui, dans la langue maternelle d'un apprenant, peut être encodé par une forme à contenu sémantique large, dotée de deux fonctions discursives (p.ex. *sotto* transitif ou intransitif), et qui en langue cible est

exprimé par une forme sémantiquement restreinte à une seule fonction discursive (p.ex. *sous* transitif) devrait donc être plus simple. Ainsi pour un apprenant francophone d'italien, employer *sotto* serait moins problématique que l'emploi de *sous* pour l'apprenant italophone du français, ce qui est confirmé par nos résultats. Les apprenants italophones du français n'emploient pas de préposition *sous*.

La description de l'utilisation de *sous/sotto* par les apprenants des deux groupes, peut être également commentée par rapport aux travaux de Carroll et von Stutterheim (1993, 1997).

Nos données en langue maternelle fournissent l'indication (à vérifier dans les textes résultant de la réalisation d'autres tâches spatiales) d'une préférence conceptuelle des italophones pour le domaine de l'espace et des francophones pour le domaine des entités. Ces préférences des locuteurs natifs peuvent être justifiées en partie par une différence quant au répertoire légèrement plus large des adverbiaux, expressions exclusivement intransitives en italien et moins important en français. Les expressions intransitives n'admettent pas la mention explicite du relatum et privilégie l'opération de cohésion portant sur l'expression relative à un intervalle spatiale sans que le référent-relatum soit explicité, la cohésion étant établie dans le domaine de l'espace.

Or, l'exemple de *sous/sotto* ainsi que d'autres expressions locatives référant aux relations spatiales sur l'axe vertical illustre dans les productions des apprenants des deux groupes des préférences conceptuelles identifiées dans les productions des locuteurs natifs des deux langues.

Lorsqu'il y a le choix entre l'utilisation intransitive et transitive d'une forme, par exemple *sotto* fonctionnant soit comme adverbe soit comme préposition, l'utilisation que les francophones apprenant l'italien font de cette expression fait apparaître les préférences conceptuelles de ces locuteurs pour le domaine des entités. En effet *sotto* n'apparaît dans les productions des apprenants francophones d'italien que comme une expression transitive.

En revanche, les italophones apprenants du français tendent à sur-généraliser une expression *en bas* fonctionnant aussi bien transitivement qu'intransitivement, à la place de *sous*, préposition qui est obligatoirement transitive. L'utilisation le plus souvent intransitive de *en bas* et l'absence de *sous* en français langue étrangère reflètent donc la préférence conceptuelle des italophones pour le domaine de l'espace aussi bien en italien qu'en français langue langue étrangère.

Conclusion

Les résultats présentés concernent tout d'abord le traitement de l'information, en particulier de l'information spatiale, dans un type de discours bien précis, la *description spatiale statique*, par différents types de locuteurs : locuteurs natifs et apprenants avancés, en fonction de leur répertoire linguistique.

En nous situant dans le cadre du modèle de la production langagière de Levelt (1989) et d'un modèle acquisitionnel (KLEIN et PERDUE, 1997), nous avons décrit des productions en langue maternelle et en langue étrangère. La comparaison entre les performances des locuteurs natifs et des apprenants, nous a permis d'identifier des propriétés spécifiques aux types de système linguistique : celui dont dispose

un locuteur natif, et le lecte d'apprenant. Ces deux systèmes, résultant de la maîtrise différente du code linguistique affectent le traitement d'un même support informationnel. On retrouve donc le problème de l'influence de la spécificité de la structure d'une langue naturelle sur la conceptualisation de la tâche. Etant donné que le lecte d'apprenant a sa propre spécificité (cf. WATOREK, 1998b), celle-ci a, au même titre que la spécificité d'une langue naturelle, un impact sur l'organisation de l'information au niveau conceptuel.

Par ailleurs, il est à noter qu'à partir de l'étude présentée ici, il est possible de faire des considérations plus générales, allant au delà de la problématique de l'acquisition d'une langue étrangère. Nous mentionnons deux aspects.

Premièrement, étant donné que notre étude se développe à partir d'un type de discours particulier: la description, nos analyses mènent à une caractérisation du texte descriptif. Deuxièmement, notre étude, centrée sur un des domaines essentiels de la cognition humaine, l'espace, abordé dans une perspective textuelle, permet d'éclaircir les rapports entre les relations spatiales (relations : thème/relatum) et la structuration du discours.

Pour ce qui est du premier aspect, notre façon d'aborder la caractérisation d'un type de texte : la *description spatiale statique*, résultant d'une production orale, fait apparaître le discours descriptif sous un angle nouveau, celui de l'approche psycholinguistique. En effet, notre analyse de ce type de discours ne se limite pas à l'état fini d'un texte mais tient compte également du processus de la construction du discours.

La caractérisation explicite de la *description spatiale statique* n'a été possible que grâce à la prise en compte de procédures de natures différentes, relevant de la structure syntaxique, des principes discursifs (structure topique/focus) et de la structure relevant du déroulement de l'information dans le texte (maintien vs changement de l'information). Autrement dit, on ne peut ignorer aucun niveau d'analyse.

Le modèle d'analyse textuelle adopté dans notre étude, celui de la *Quaestio* (KLEIN et von STUTTERHEIM, 1987, 1989, 1991) propose de concevoir le texte comme une réponse à une question globale.

Nos analyses montrent d'une part, qu'il faudrait envisager, au-delà d'une *quaestio* globale du texte, des variantes de celle-ci qui peuvent être pertinentes dans des contextes discursifs particuliers (cf. WATOREK, 1996a). D'autre part, à l'instar des travaux de Carroll et von Stutterheim (1993), nous avons vu comment l'étude de l'expression linguistique de l'espace, replacée dans le cadre textuel, permet de dégager des différences locales dans l'organisation de l'information dues à la nature des moyens linguistiques spécifiques disponibles dans différentes langues, pour l'encodage spatial.

En ce qui concerne le deuxième aspect, la caractérisation du discours descriptif spatial permet d'examiner l'expression linguistique des concepts spatiaux. Nos analyses aboutissent à des résultats qui mettent en question l'étude de l'expression de l'espace à partir de phrases isolées (cf. TALMY, 1983 ; VANDELOISE, 1986). Au moment où on est confronté à des discours réels des locuteurs réels, il est possible de montrer comment certaines restrictions affectant a priori la nature du thème et du relatum, peuvent être neutralisées (cf. WATOREK, 1996a).

Notes

¹ Il s'agit de la tâche de description spatiale, fréquemment utilisée pour l'analyse de la référence spatiale chez les apprenants de la langue étrangère (cf. p.ex. projet ESF, voir PERDUE, 1993). Les informations plus précises sur ces données sont exposées dans Watorek, 1996a.

² La terminologie employée dans ce travail : thème vs relatum est empruntée à Klein, 1985 et Carroll et Becker, 1993.

³ Notons qu'il s'agit bien du maintien de l'information quelle que soit l'expression linguistique qui l'encode. Dans l'exemple 2, le relatum 'place' est référé aussi bien grâce à l'expression 'où' que l'expression 'sur cette place'.